

ÉVALUATION

Réussir la Multiperformance des entreprises agricoles

Appel d'offre spécifique 2019 2021

Région Centre Val de Loire

VIVEA délégation Ouest



En 2015, les élus du comité VIVEA Centre Val de Loire lancent un appel d'offres spécifiques « Réussir la Multiperformance ». L'évaluation réalisée en 2018 permet de constater l'efficacité de ces formations. Les élus veulent à la fois poursuivre la démarche pour un public déjà « engagé » mais veulent également démultiplier et rendre plus accessible ces pratiques à un public « débutant ». Ils lancent donc en 2019 deux appels d'offres spécifiques :

- Développer les formations à la Multiperformance « débutants ».
- Développer les formations à la Multiperformance « engagés ».

Les réalisations de 2019 à 2021

Multiperformance « engagés »

33



Formations

296



Stagiaires

177 000 €



Budget

Agriculture de Conservation
Autonomie Alimentaire
Fertilité des sols
Maraichage
Agriculture Biologique
Réduction des intrants



Thématiques

Multiperformance « débutants »

93

648

353 000 €

HVE
Réduction des intrants
Agriculture Biologique
Agriculture de Conservation
Energie
Maraichage

L'Évaluation

En 2021, le comité a décidé d'évaluer l'efficacité des formations Multiperformance « Débutants ». L'évaluation s'appuie sur plusieurs éléments :

- L'analyse des réponses à une enquête en ligne auprès de 133 stagiaires ayant participé aux formations de 2021
- Des entretiens approfondis auprès des organismes de formation

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des stagiaires et des formateurs qui ont participé à cette évaluation.



Les indicateurs économiques



Les indicateurs environnementaux

Le travail demandé sur la définition d'indicateurs économiques et environnementaux a été réalisé par les stagiaires. Ils disent à 89% qu'ils continuent à suivre ces indicateurs après la formation.

Cette séquence pédagogique n'était pas facile à mettre en place pour les formateurs. Mais finalement ils sont convaincus de l'utilité de faire définir les indicateurs, pour la prise de conscience, pour objectiver et anticiper, pour la motivation des stagiaires. Certains formateurs continuent à faire définir des indicateurs sur les 4 axes : économique, environnemental, social et sociétal comme c'est demandé dans l'appel d'offres pour les « engagés ».

« Ce qui était difficile, c'est de faire définir des indicateurs, il a fallu accompagner les formateurs »

« Le fait de les définir et de s'imaginer l'objectif et son caractère atteignable est déjà intéressant »

« Le travail sur les indicateurs a un impact majeur car cela permet de faire progresser les consciences »

« Cela donne de la visibilité sur ce que je peux attendre, ce que je peux faire »

« Aller sur ce type d'animation n'était pas inné pour moi mais c'est très positif »

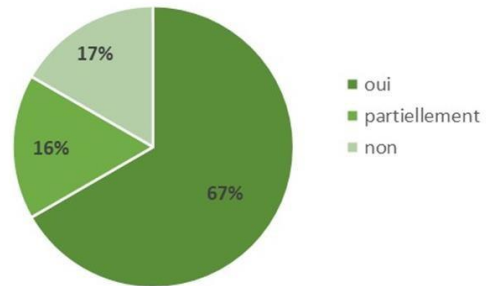


La définition d'un plan d'action

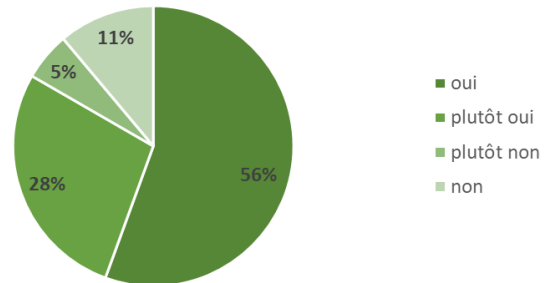
Suite à la formation, 83% des stagiaires ont mis en œuvre tout ou partie du plan d'action défini pendant la formation. Ceux qui ne l'ont pas fait sont essentiellement des stagiaires qui ont suivi une formation sur la certification HVE et qui ont décidé de ne pas s'engager dans la démarche.

La formation a permis de faciliter l'évolution des pratiques pour 84% des stagiaires. Si les apports du formateur et les échanges entre pairs sont plébiscités, le travail sur les indicateurs et le plan d'action sont également des facteurs importants pour l'évolution des pratiques.

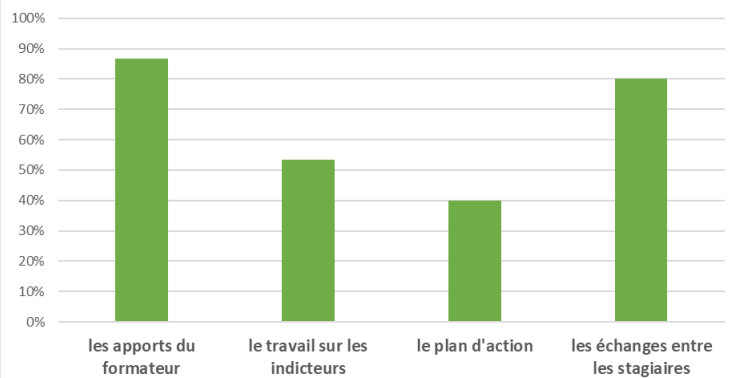
Avez vous mis en oeuvre le plan d'action élaboré pendant la formation ?



Diriez vous que la formation vous a permis de faciliter l'évolution de vos pratiques ?



Quels sont les facteurs les plus importants pour faciliter l'évolution de vos pratiques ?



« Cela ne pose aucun problème, cela permet d'être plus dans la pratique »

« Cela permet d'avoir une vision sur le plus long terme »

« Le fait de formaliser le plan d'action, donne de l'importance »

« Cela aide à formaliser les choses et donc engage le stagiaire »

« Sans l'AOS, les formations auraient été plus courtes, plus techniques, pas sûr que ce soit autant mis en pratique derrière...»

« Cela a permis de mettre un renforcement sur la thématique HVE, de mobiliser des formateurs, et passer sur un binôme de formateurs»

« L'AOS a permis d'inciter à faire des formations HVE, sinon cela se ferait en prestation »

« Ce n'était pas évident de savoir s'il fallait mettre sur engagés ou débutants»

« Cela a permis de toucher des gens que l'on n'aurait pas touchés»

En faisant deux appels d'offres spécifiques pour distinguer les publics, les élus souhaitent faciliter l'accès et démultiplier les formations sur la Multiperformance tout en gardant une très bonne efficacité des formations.

Sur la démultiplication et la facilité d'accès, les résultats sont partagés. Certes l'AOS « Débutants » a permis de réaliser de nombreuses actions qui ne se seraient certainement pas faites sans lui (plus particulièrement sur la certification HVE). Mais une partie des actions est passée de l'AOS « engagés » à l'AOS « débutants », parce que les contraintes sur la définition des indicateurs étaient moins importantes.

L'efficacité des formations est toujours aussi bonne (et comparable à ce qui avait été mesuré en 2017), les stagiaires font évoluer leurs pratiques de manière très significative. La définition des indicateurs et du plan d'action est jugée utile et participe à la mise en œuvre des changements.

Un enseignement majeur de ce projet est la possibilité d'utiliser dans d'autres appels d'offres spécifiques ce travail sur un indicateur pour favoriser la prise de conscience, la motivation, l'engagement et le changement de pratiques des stagiaires. Il faudra toutefois être attentif à l'accompagnement des formateurs pour la mise en œuvre de ces séances.